



Réf. Farde e-Assemblées : 2444141

N° OJ : 1

Projet d'Arrêté - Conseil du 23/05/2022

Objet : Contrat de Sécurité et de Prévention 2022.- Subside à l'asbl "Transit" (Ministère de l'Intérieur).

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

En application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins de l'ASBL Transit ;

Vu les crédits prévus à l'article 30042/33202 du budget ordinaire 2022;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Octroyer un subside spécifique pour un montant de 1.015.150,93 EUR à l'article 30042/33202 du budget ordinaire 2022 à l'attention de l'asbl Transit.

Annexes :

[Transit 2019 FR \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)